Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 702

Artikel: A propos du vote des femmes : Mlle Antoinette Quinche à l'Institut

national genevois

Autor: M.J.D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265730

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

(suite de la 2me page)

(suite de la 2me page)
à des propos aigres-doux, à des allusions
blessantes ou même à une timidité ou une
nervosité « bien féminines » en furent pour
leurs frais de curiosité. On vit les deux antagonistes assises paisiblement côte à côte durant les débats, échanger fréquemment entre
elles des paroles sereines et amènes.

Mª Autenrieth exposa avec talent et objectivité les raisons qui militent en fayeur du

M^{me} Autenrieth exposa avec talent et objectivité les raisons qui militent en faveur du suffrage féminin, tandis que M^{me} Wipf parla au nom de celles qui, après l'effort civique collectif qu'elles ont fourni pendant la guerre, préfèrent rentrer dans leur coquille et se vouer exclusivement aux soins de leur famille et de leur intérieur, car décidément, elles sont fatignées ! elles sont fatiguées!

On se rend compte que l'opinion de M^{me} /ipf est très répandue parce qu'elle est fa-le. Beaucoup de femmes sont dans une situation assez aisée pour ne pas éprouver le désir de se mèler de politique, même inté-rieure. Celles qui réclament sont, à leur asi des agitées avides de se mettre en avant. Ces des agitées avides de se mettre en avant. Ces dames si lasses ne se mettent nullement à la places des isolées qui se débattent dans les difficultés juridiques, financières ou professionnelles. « Je n'ai pas besoin du droit de vote, décrètent-elles, donc aucune n'en a besoin ». Pourra-t-lon leur faire entendre que, som s. Pourra-t-on teur faire ententier que, si ce droit ne leur paraît pas nécessaire au-jourd'hui, il pourrait être indispensable demain à leur fille? Elles verraient ainsi que ce bulletin qu'elles dédaignent est un moyen et combien indispensable de défendre cette famille, cet intérieur auxquels elles tiennent para despres tent. par-dessus tout.

par-dessus tout.

Quoi qu'il en soit, le Grand Conseil züri-chois a été convaincu dans sa majorité par Mar Autenrieth, puisqu'il a voté par 86 voix contre 70 l'introduction du droit de vote et d'élection pour les femmes, dans le canton de Zurich.

Après une seconde lecture, la décision derière appartiendra au peuple souverain, c'est-dire aux électeurs masculins. Suivront-ils la voie ouverte par leurs magistrats? C'est ce que nous verrons.

Avec nos lecteurs, nous suivrons pas à pas la marche de l'idée dans les divers cantons qui s'en occupent; puisse cette marche deve-nir de jour en jour plus assurée! A. W.-G.

(suite de la 1^{re} page)

Les affiches seront réservées aux campagnes précédant les votations.

La semaine d'information sur le suffrage féminin, précédant les votations, concourra

fémmin, précédant les votations, concourra à notre campagne.

M^{me} Studer recommande de bien choisir les titres de conférences, de travailler les cercles campagnards. M^{lle} Quinche, de veiller aux articles antiféministes qui paraissent dans les journaux et d'y répondre. M^{me} Amstutz, rédactrice au Bund, recommande aux femmes d'exercer leur pression sur les journaux, les abonnées ont une arme dont elles ne savent pas se servir: le désabonnement à un journal



vevey et Sous-vêtements dames et enfants

ebé

adversaire ou publiant des articles qui les a blessées. Elles doivent aussi informer les jour-naux de l'activité féministe, leur envoyer des

comptes rendus d'assemblées, de conférences,

M^{me} Ch. Muret (Lausanne) demande de faire la liaison entre le droit de vote et la vie

quotidienne et recommande la célébration de la journée internationale de la femme pour la paix le 8 mars. Cette séance nouvrie et ibutérossante est

Assemblée générale

d'.. Aide et conseils aux mères"

L'assemblée générale d'aide et conseils aux femmes enceintes a eu lieu le 15 février, à la Salle Centrale. M. le pasteur Henriod, président de la Communauté d'action pour la famille, ouvre la séance qui débute par une courte partie extraintent de la communauté d'action pour la famille courte partie destributes de la communaute d'action de la communication de la co

Mme Châtillon, présidente d'«Aide et Conseils»,

rapporte sur l'activité de l'œuvre. Elle adresse de chaleureux remerciements à tous ceux qui

contribuent à sa bonne marche et tout particu-lièrement aux directrices si dévouées et si com-pétentes, Mmes Favre et Chavaz. La Fête des bébés n'ayant pas pu s'organiser en 1945, le gros souci du Comité est l'état déficitaire de

nos finances.

Le rapport de Mme Favre, directrice du bu-

reau de la rue Rousseau 1, nous apprend que 608 mères ont eu recours à ses conseils. 26 % de ces mères sont malheureusement des céli-

bataires, ce qui marque une augmentation des naissances illégitimes. Ces jeunes filles sontelles suffisamment protégées ? $M^{\rm mc}$ Favre donne

des exemples très frappants de jeunes mal en-tourées par leur propre famille ou trop isolées. Pourquoi peut-on engager des mineures dans les cafés ? Pourquoi n'exige-t-on pas une carte

les cafés? Pourquoi n'exige-t-on pas une carte d'identité à l'entrée des dancings? Trop de jeunes sont exposées. Mme Favre réclame des remèdes éducatifs et législatifs et, d'une façon

générale, une protection meilleure des moins de

20 ans.

Mme Calame qui prend ensuite la parole, est

la fondatrice et l'animatrice de la *tayette édu-*cative : cette œuvre si utile vient de fêter sa centième réunion. Grâce à de judicieux conseils

mêmes tout ce qu'il faut pour le petit être atten-du. Bien des liens de sympathie et de confiance

Un rapport financier très clair est présenté

se sont élevées à fr. 5006,45; il a fallu pré-lever fr. 1032,81 sur le solde de nos réserves. Le comité a fait appel au *Dr. Tournier*, qui

a bien voulu accepter de nous parler de la psy-

chologie de la famille moderne. D'où provin-nent les conflits conjugaux trop fréguents de nos jours? Contrairement à l'opinion générale-

ment répandue, on ne divorce pas à la légère:

chaque cas particulier est un drame qui succède

pressant dépenses

Maison spéciale

de LAINES

r M. Mégevand. Il adresse un appel tous pour combler le déficit. Les

s'établissent ainsi,

jeunes mères, trop souvent lancées dans la vie sans direction, apprennent à préparer elles-

levée à 16 h. 40.

administrative,

séance nourrie et intéressante est

A. Bondaliaz.

De la carrière littéraire d'Isabelle Eberhardt que va-t-il rester? On sait que les écrits jetés dans le cours éphémère des publications quo-tidiennes sont le plus souvent perdus. De la vase qui avait recouvert la maisonnette d'Aïn-Sefra, on put retirer les pages d'un petit roman à peine achevé : *Le Trimardeur* et quelques feuilles de route. Presque plus rien ne subsisterait de l'ac-tivité littéraire d'Isabelle si le rédacteur de la Dépêche algérienne et de l'Akhbar, Victor Barru cand, ne s'était appliqué à réunir en volume u certain nombre des articles et des nouvelles certain nombre des articles et des nouvelles publiés par sa jeune collaboratrice, ainsi que les pages retrouvées après sa mort. Ces livres¹: Pages d'Islam. Notes de route, Dans l'ombre chaude de l'Islam. Le Trimardeur, sont un peu oubliés aujourd'hui. Ils sont cependant d'un grand charme dans leur sincérité. Peut-être en les abordant d'un grand charme dans leur sincérité. dant est-on parfois déconcerté par l'absence de tout préliminaire, de tout encadrement, de tout plan voulu. Il s'agit en somme d'une collection d'instantanés. Mais à la longue, lorsqu'on en a pris connaissance et que, fout naturellement, ces paysages, ces types, ces aperçus de la vie indi-gène, se mettent d'eux-mêmes à leur place les uns à côté des autres, on s'aperçoit du grand talent d'évocation, grâce auquel Isabelle Eber-hardt fait vivre autour de nous un monde qui

nous 'est étranger et auquel elle n'a rien enlevé de son originalité pour nous le rendre plus accessible et plus explicable. Avant embrassé la foi musulmane, Isabelle se

croyait entièrement assimilée à naires. Peut-être se trompait-elle. Victor Barru-cand aime à parler de l'aventureuse nostalgie de son âme slave. De ses aristocratiques antécéde son ame siave. De ses aristocratiques antece-dents germaniques, les von Eberhardt, Isabelle pouvait avoir hérité d'autres velléités encore. Son éducation genevoise, sa pratique dès l'enfance de la langue française, ses séjours à Paris, ne fu-rent pas non plus sans influence sur elle. Quel-les que soient les sources auxquelles s'alimenta sa riche personnalité, Isabelle frappe notre imasa riene personnainte, isaachie trappe notre imagination par sa capacité d'initiative, son inéquigable curiosité humaine, sa soif inextinguible
d'action et d'aventure, enfin par cette jeune
énergie, presque doublée, qui lui permit de vivre
deux existences simultanément et ouvertement.
Ce ne sont pas là les traits habituels d'un caractère musulman. La sagesse de l'initiée des Kadryias est d'ailleurs fort éloignée de la pure contem-plation. Si dégagée que soit sa plume musulmane des clichés occidentaux, elle trahit des préoccu-pations sociales et des vues philosophiques es-sentiellement européennes.

Une préparation européenne — qu'il nous plai-rait d'appeler genevoise — à sa vie musulmane, a fait d'Isabelle Eberhardt un merveilleux agent

à une vie de crise. Le manque d'unité des pa-rents entraîne trop souvent une situation diffi-cile pour les jeunes, peu arrivent à créer une véritable communauté de la famille.

Le mal est-il plus grand qu'autrefois? Non, l'appel des sens et l'orgueil spirituel ont existé de tous temps et à bien des égards, on est aujourd'hui mieux préparé au mariage. Un grand problème se pose: il y a dans l'esprit et dans les mœurs actuels des facteurs adverses. Le grand fait nouveau, c'est l'émancipation de la femme à laquelle a succédé souvent la démis-sion de l'homme. Le père se désintéresse trop féquemment des problèmes éducatifs et ces souretombent lourdement sur la mère de famille. La philosophie de la chance, la notion du hasard sont à la base des revendications égalitaires. Il n'y a de reconstruction possible que par une réforme de notre pensée. Ne parlons ntaires. Il n'y a de reconstruction possible que par une réforme de notre pensée. Ne parlons plus de hasard, mais ayons la ferme conviction que Dieu appelle chacun à réaliser sa propre vocation. Là est la source possible de tout re-

La femme doit se développer, l'enfant grandir, ce ne sera plus la communauté tyrannique d'autrefois, mais le retour à la notion fondamentale de l'autonomie de la personne humaine. C'est ce qu'il appartient au chrétien de démon-trer, en replaçant Dieu au centre de la famille. L'assemblée a chaleureusement applaudi cette

belle conclusion du Dr. Tournier et le pasteur Henriod, avant de lever la séance, a recommandé très particulièrement l'œuvre d'aide et conseils aux femmes enceintes, rue Rous-seau 1. Il lui faut l'appui de tous, pour qu'elle puisse poursuivre son action bienfaisante. et conseils uisse poursuivre son action bienfais Compte de chèques postaux I. 8407.

A propos du vote des femmes

MIle Antoinette Quinche à l'Institut National Genevois

Passionnante conférence que l'Association féminine d'Education nationale, en collaboration avec l'Association pour le Suffrage, le Lyceum et l'Association des Femmes catholiques, avait organisée à l'Institut National Genevois. M. Foex, président de la Section des Sciences Morales et Politiques, ayant tenu à saluer lui-même la conférencière et les sociétés représentées, sou-ligna l'intérêt du sujet abordé dans cette salleoù se discutent tous les problèmes concernant la

e politique genevoise.

M^{me} Pierre Guinand, présidente de l'A.F.E.N., après un bref rappel des buts et initatives réa-lisés par cette société qui, depuis 13 ans, s'est at-tachée à compléter l'instruction civique des femmes et à les rendre attentives à leur responsabimes, et à les rendre attentives à leur responsabi-lité dans la vie nationale, invita Me Quinche à prendre la parole. Celle-ci, avec la brillante élocution et le talent, que l'on sait, retraça en quelques traits frappants tirés de l'histoire, le rôle et l'influence des femmes dans la vie des nations, pour arriver à cette conclusion en ce qui concerne la femme suisse, seule en Europe à ne point avoir encore les droits d'électrice d'éligibilité: le suffrage féminin est avant t d'éligibilité: le suffrage féminin est avant tout une question de justice dans un pays démocratique. La conférenccière fait remarquer que l'O. N.U. prévoit l'égalité des sexes en matière na-tionale et internationale. Il semble donc que ce statut comprenne celui des femmes de toutes les

statut comprenne celui des femmes de toutes les nations qui font partie de cet organisme ou qui sont appelées à en faire partie.

Abordant l'argument principal d'actualité, elle exposa le renversement total de la forme sociale des temps présents en regard de la vie d'autre-fois qui faisait de la femme au foyer une unité économique et productive, alors que dans l'é-poque actuelle, où tout est fabriqué, industria-lisé, la femme, adoptant toutes les professions, devient à la fois l'ouvrière salariée et la con-

sommatrice de la production nationale.

D'autre part, elle dépend complètement de lois de l'État où elle n'a pas voix de réforme: tois de l'état ou etle n'a pas voix de retormes contrats collectifs, assurances sociales ou scolailes, assurances maladies ou accidents, chambres de mineurs, tutelles. L'enfant, dès le premier âge, lui échappe, en passant par l'école, l'enseignement professionnel, le service militaire dont les filles ne sont même plus exemptées: toutes ces étapes sont régies par des lois auxquelles elle ne participe pas. De ces lois, dépendent éga-lement les conditions de travail et de salaire

de liaison. Il est à souhaiter que non seulement les voyageurs qui veulent pénétrer au cœur de l'Afrique bédouine ou berbère, mais aussi les hommes politiques qui se préoccupent du pro-blème africain, retrouvent au fond des bibliothèques les quelques ouvrages trop oubliés et forts suggestifs de cette musulmane de Genève. Marianne Gagnebin.

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870 M™ VVC L. MENZONE Soldité - Elégane 5 °/e escompte en lickets jaunes 17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

du mari, dont elle est, par la force des choses, l'administratrice. De plus, en ce qui touche à ses biens ou à son salaire, la femme mariée est mal défendue par les régimes matrimoniaux les plus couramment en vigueur. Si elle reste veuve ou divorcée, devenue chef de famille, elle n'a plus

orvorcee, devenue cher de famille, elle n'a plus aucune voix à faire entendre.

Quelques chiffres sont éloquents: en Suisse 547,000 femmes travaillent (120,000 dans les usines, 320,000 à la campagne). Le 44 % des femmes sont célibataires, veuves ou divorcées, devant travailler ou administrer leur bien. Cela ne devrait-il pas inciter les femmes mariées à se solidariser avec les moins privilégiées pour ob-tenir l'octroi équitable des drois qu'elles méritent.

L'expérience des autres pays permet de constater que les électrices n'ont nullement troublé l'équilibre politique de la nation mais ont apporté un élément de stabilité; leur influence porte in-discutablement sur l'amélioration des lois so-ciales. Nous savons, en Suisse, combien de réformes sociales sont parties d'initiatives privées

féminines pour être ensuite adoptées par l'Etat.

M^{Ile} Quinche fait ensuite le bilan des chances
qui restent aux femmes d'obtenir le droit de vote en rappelant la somme des opérations cantonales et fédérales auxquelles ce projet doit être sou-mis. Le *Mouvement Féministe* nous a déjà maintes fois instruites de ces lenteurs par la plume si avertie de notre chère Emilie Gourd. Il est bon cependant de rappeler que le vote féminin ne doit pas seulement être adopté par la majorité des électeurs, mais aussi par la majorité des cantons. Ceci dit assez clairement combien nous devons travailler toutes et dans tous nos cantons. Des questions furent posées par divers audi-

Des questions rurent posees par divers audi-teurs et auditrices sur la campagne que se pro-pose le Comité d'action genevois. Mme Bondal-laz, vice-présidente de l'Association pour le Suffrage, dit que le Suffrage mettra à la dispo-sition de la Campagne, toute son expérience et toute sa documentation, ayant déjà maintes opérations de ce genre à son actif. Mais il faut des moyens financiers et ce n'est qu'en s'associant nombreuses qu'on ses obtiendra, elle attend beaucoup de l'union de tous les groupements gene-vois, union qui s'est déjà manifestée lors de l'entrevue d'une délégation de femmes auprès de la Commission du Grand Conseil qui étudie

présentement la question du vote féminin. La doctoresse Girod est chargée de remercier Mlle Quinche; elle lui exprime ainsi que M. Foex, au nom de l'Institut National Genevois, Foex, au nom de l'institut rational leur gratitude pour son lumineux exposé. M. J. D.

N.D.L.R. — La campagne suffragiste dont il fut question au cours de la conférence com-mencera incessamment. Elle comporte, entre autres, une campagne dans toute la presse; les lecteurs ou lectrices susceptibles de faire des suggestions à se sujet et désireux d'écrire de brefs articles de propagande sont priés de s'annoncer à la Rédaction du Mouvement. Les offres de collaboration seront reçues avec reconnaissance.

La RÉDACTION.



DE-CI, DE-LA

Les jardinières.

Mlle Jeanne Burdet, à Lausanne, a été nom mée jardinière-secrétaire des jardins botaniques de l'Université de Lausanne.

Les femmes dans les commissions

 Le Conseil d'Etat vaudois a nommé membre de la commission du Fonds cantonal des Arts et des Lettres, sur la proposition de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et déco-rateurs, section de Lausanne, Mile Violette Mil-liquet, artiste peintre à Pully, professeur à l'Ecole cantonale de dessin à Lausanne.

 La commission scolaire de Leysin, fait rare, compte quatre femmes : Mmes Suzanne Brand-Vaudroz, J. Jeanloz-Roussy, Julia Leuzinger-Hurter, Henriette Werren-Hubert.

 M^{me} Amiguet a été désignée comme secrétaire de la commission scolaire de Lutry.

 La loi autorise les femmes à siéger dans les commissions d'assistance vaudoises, mais à peine une quarantaine de communes, sur 388, ont fait

Tout pour économiser LE GAZ

Cuisinières et réchauds derniers modèles Autocuiseurs - Grils "Melior"

Marmites à vapeur E. FINAZ-TRACHSEL Boulevard James-Fazy 6

¹ Paris Flammarion 1904 à 1923.